

2019-UNAT-966, Krioutchkov

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du secrétaire général. Unat a jugé que UNDT avait commis une erreur en droit lorsqu'il a jugé que les règles 4.4 et 4.5 ont établi différents régimes de recrutement pour le personnel de services professionnels et généraux, précisant qu'ils établissent différents régimes d'allocations et d'avantages sociaux pour le recrutement local et international. Unat a jugé que Undt avait commis une erreur en droit lorsqu'il a conclu qu'il était illégal de restreindre une ouverture temporaire au niveau professionnel au recrutement local. Unat a jugé que Undt contredit la jurisprudence de l'UNAT sur le grand pouvoir discrétionnaire inhérent conféré au Secrétaire général de déterminer les critères d'éligibilité pour les nominations temporaires. Unat a jugé que l'administration n'était pas interdite d'imposer une restriction limitant le recrutement pour un poste temporaire aux membres du personnel d'une station ou d'une mission particulière. Unat a soutenu que l'appelant portait le fardeau de la preuve en ce qui concerne sa prétention de ne pas avoir été pleinement considéré comme un exercice de sélection et qu'il n'a produit aucune preuve à l'appui de son allégation. Notant que le coût et la commodité étaient primordiaux, Unat a jugé que la décision d'inclure et d'appliquer les critères d'admissibilité restrictifs (recrutement local) était raisonnable et légal. Non soutenu l'appel et annulé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté sa non-sélection pour une ouverture temporaire. Il n'a pas été présélectionné en raison de ne pas répondre à une exigence d'admissibilité minimale d'être déjà située au même poste que le poste annoncé. UNDT a constaté qu'il s'agissait d'une exigence illégale, a annulé la décision et accordé une compensation.

Principe(s) Juridique(s)

Si l'administration peut même montrer au minimum que la candidature du membre du personnel a été pleinement considérée comme une considération complète, alors la présomption de légalité est satisfaite; Par la suite, le fardeau de la preuve se déplace vers les membres du personnel, qui doivent montrer des preuves claires et convaincantes qu'ils se sont vu refuser une chance équitable de nomination.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Krioutchkov

Entité

CESAP

Numéros d'Affaires

2019-1266

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 Jan 2021

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)
Engagement temporaire
Charge de la preuve
Non-disciplinaire
Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)
Admissibilité
Examen complet et équitable
Décision de sélection

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/4/Rev.1

Résolutions de l'Assemblée générale

- A/RES/53/221
- A/RES/55/258
- A/RES/63/250

Statut du personnel

- Disposition 3.13
- Disposition 3.14
- Disposition 3.15
- Disposition 4.2
- Disposition 4.4
- Disposition 4.4(a)
- Disposition 4.4(b)
- Disposition 4.5
- Disposition 4.5(b)
- Disposition 4.5(c)
- Disposition 4.6

Chartre des Nations Unies

- Article 101.1

Jugements Connexes

UNDT/2019/048

2017-UNAT-785

2015-UNAT-547

2011-UNAT-122

2015-UNAT-527

2015-UNAT-556

2016-UNAT-652

2016-UNAT-642

2010-UNAT-084